

## **La Cité internationale de la tapisserie, Aubusson (Creuse / Nouvelle-Aquitaine) recrute son Conservateur**

### **La structure :**

En 2010, en réponse à l'inscription de la tapisserie d'Aubusson sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en septembre 2009, la Région, le Département et la Communauté de communes ont décidé de créer le Syndicat mixte de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé. L'Etat, par l'intermédiaire du Ministère de la Culture et de la Communication et de sa Direction Régionale des Affaires Culturelles, est étroitement associé à ce projet, dont le socle est constitué par une collection labellisée « Musée de France ».

Cet établissement public implanté à Aubusson occupe une place singulière par sa diversité de fonctions articulées en une étroite complémentarité et dans les faits indissociables, par sa vocation à rayonner à l'international au plan culturel et artistique, au plan touristique et au plan numérique, ainsi que par son ancrage économique et patrimonial sur un territoire de l'hyper ruralité.

La Cité internationale de la tapisserie intervient principalement dans quatre domaines :

- conservation et diffusion d'une collection de référence à compléter et renforcer en fonction des opportunités du marché de l'art ; sensibilisation des différents publics et des institutions susceptibles de promouvoir également la tapisserie d'Aubusson et ses savoir-faire ; production de connaissances inhérentes à ce grand patrimoine,
- conduite d'une politique ambitieuse de création contemporaine autour de la mise en place d'un Fonds pour la création de tapisseries contemporaines, abondé de manière significative par du mécénat,
- pérennisation de la filière de production complète et préservée, avec l'impératif de formation, de transmission et de promotion de ses savoir-faire d'excellence,
- développement de l'écosystème art textile/art tissé Aubusson-Felletin en lien avec les différents partenaires institutionnels, avec l'objectif d'attirer sur Aubusson et sur Felletin des porteurs de projet et des entrepreneurs autour de la valorisation créative de « *l'Univers Aubusson* », en appui sur une stratégie de territoire.

Le Syndicat mixte de la Cité internationale de la tapisserie a porté la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de l'ensemble immobilier de la Cité de la tapisserie, dans les anciens locaux de l'École Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson. Ce nouvel équipement, siège du Syndicat mixte, a été inauguré en 2016 et une deuxième tranche (extension) a été lancée en 2020 (concours de maîtrise d'œuvre en cours).

## **Poste : Vous êtes un acteur majeur et une force de proposition au sein de la Cité :**

Aux côtés du directeur de la Cité, dont le conservateur est également l'adjoint, vous assurerez la direction scientifique de la Cité et conduirez les aspects scientifiques et culturels en veillant à leur inscription au sein des quatre domaines d'intervention énoncés ci-avant. Vous êtes force de proposition sur les autres fonctions de la Cité et siégez au comité de direction.

La collection est riche de 290 tapisseries du XVe siècle à nos jours, de plus d'une centaine de prêts et dépôts et d'environ 16 000 cartons de tapisserie du XVIIIème siècle à nos jours ; la collection est renforcée par le dépôt par l'Etat (ENSA Limoges) des collections de l'ancienne Ecole Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson (120 tapisseries, 40 meubles avec tapisserie, 5 300 travaux d'élèves). Elle comporte également des objets techniques, ainsi que des maquettes originales d'artistes qui peuvent prendre différentes formes : peintures, dessins, estampes, photographies, images numériques, etc.

## **Missions Principales :**

Au sein de l'équipe de 16 collaborateurs animée par le directeur et en lien étroit avec lui, votre rôle de conservateur et de directeur-adjoint va notamment s'exercer de la manière suivante :

- Vous assurerez la révision du Projet Scientifique et Culturel validé en 2011 afin de redéfinir ce document-cadre en vue de l'ouverture et du fonctionnement de la tranche 2 (4 salles d'expositions temporaires flexibles de près de 150 m<sup>2</sup> chacune ; nouvelles réserves, notamment pour les arts graphiques, etc.) et être à même de renforcer l'identité, le rayonnement et le positionnement de la Cité, de développer et élargir sa fréquentation dans le contexte du label Patrimoine culturel immatériel de l'humanité accordé par l'Unesco aux savoir-faire de la tapisserie d'Aubusson.
- Vous êtes le garant scientifique du projet général de l'établissement incluant ses différentes composantes patrimoniales, de création, de formation, éducatives et culturelles.
- Vous poursuivez la politique d'enrichissement des collections (acquisitions, créations, donations, prêts et dépôts) s'appuyant sur les capacités financières de l'établissement et visant l'établissement progressif d'une collection de référence sur l'histoire de la tapisserie marchoise, la mission de chantier des collections avec les actions de restauration des œuvres textiles ou d'art graphiques, le lancement du deuxième plan de récolement qui devra notamment intégrer les collections d'art graphique.
- Vous élaborez une politique d'expositions temporaires cohérente et dynamique s'appuyant sur les capacités financières de l'établissement, les contraintes spatiales en attente de livraison de la tranche 2, dans une optique de rayonnement et de participation au développement de la fréquentation touristique de l'institution.
- Vous cogérez avec le directeur le Fonds pour la création de tapisseries contemporaines (voir le texte en annexe extrait de l'exposition 2020 sur les 10 ans du fonds de création contemporaine) et vous assurez progressivement et après une période d'immersion, le pilotage des phases préparatoires au tissage et de suivi des productions de la Cité en lien avec les différents acteurs (artiste, cartonier, lissier,...), en veillant à un dialogue constructif avec artistes et ateliers/manufactures de tapisserie.

□ Vous co-construisez avec le directeur les grandes orientations, puis élaborez et supervisez la mise en œuvre d'actions et de médiations culturelles (événements, conférences, colloques, publications, diffusions de contenus, workshops, etc.) que ce soit dans les lieux ou dans le cadre de la politique numérique de la Cité, permettant de toucher un large public, de promouvoir l'établissement et de développer des partenariats stratégiques, des partenariats scientifiques et des partenariats culturels locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

□ Vous vous impliquez aux côtés du directeur dans le bon fonctionnement de l'établissement et assurez notamment le suivi d'une partie des personnels : accueil/médiation, gardiennage, régie des collections, bibliothèque et documentation. En ce qui concerne le centre de documentation, la bibliothécaire recrutée en 2019 travaille à des préconisations de réorganisation de ce service essentiel au sein de l'institution, vous supervisez les réflexions et évolutions en cours puis leur mise en œuvre.

□ Vous intervenez au sein de la formation de lissier initiée par la Cité de la tapisserie et confiée au GRETA Limousin en tant que membre du comité de direction de la formation, du conseil pédagogique (vous êtes garant des contenus scientifiques de cette formation), comme enseignant chargé des cours d'histoire de la tapisserie, et plus généralement comme personne-ressource. Vous veillez à la fluidité des relations particulièrement fécondes entre formation / Musée / centre de documentation en assurant une accessibilité privilégiée des stagiaires aux collections et à la documentation.

### **Profil recherché :**

- Formation supérieure en anthropologie, histoire des techniques ou histoire de l'Art (BAC +5) - Expérience dans un poste similaire souhaitée et de commissariat d'expositions – Vous êtes particulièrement intéressé par le domaine textile, les métiers d'arts, l'histoire et la création contemporaine dans le domaine des arts décoratifs - Bonne maîtrise de la muséographie, de la gestion d'un Musée de France et de la conduite de projets culturels - Forte capacité à l'élaboration et à la conduite de projet - Bonne connaissance des réseaux institutionnels et culturels - Qualités relationnelles garantissant la capacité à travailler en équipe et en réseau et à mobiliser des partenaires publics et privés - Capacité à évaluer les enjeux culturels, de territoire et les évolutions des musées - Bonne méthodologie, maîtrise de l'analyse et de l'évaluation – Pratique des langues étrangères, anglais minimum.

- emploi statutaire ouvert aux grades d'attachés de conservation, conservateur et conservateur en chef du patrimoine ; ouvert aux contractuels ayant un profil et des fonctions équivalentes dans un pays étranger.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

Envoi des dossiers de candidature à adresser avant le 19 juillet 2020 à Mme la Présidente de la Cité internationale de la tapisserie, rue des arts BP89, 23200 AUBUSSON ou à [contact@cite-tapisserie.fr](mailto:contact@cite-tapisserie.fr)

Renseignements auprès d'Emmanuel Gérard, Directeur de la Cité, 05 55 66 66 66.

## LE FONDS DE CREATION CONTEMPORAINE

### Il y a dix ans

Le fonds de créations contemporaines de la Cité internationale de la tapisserie a vu le jour il y a dix ans par la volonté d'élus impliqués dans l'avenir de la tapisserie d'Aubusson, savoir-faire inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Ainsi pendant sept ans, Jean-Jacques Lozach (sénateur de la Creuse, président du Conseil Général), puis Valérie Simonet (présidente du Conseil Départemental) à sa suite, ont dirigé le Syndicat mixte de la Cité en portant cette politique culturelle ambitieuse. La Région Limousin puis Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de communes ont soutenu et encouragé cet élan avec l'appui de la Direction régionale des Affaires culturelles.

### La dynamique du fonds contemporain

Le fonds en lui-même s'est constitué et enrichi sur la base d'un binôme insolite : un Directeur, Emmanuel Gérard, élément moteur, sensible à l'art contemporain, désireux de développer et renouveler la tapisserie d'Aubusson et un Conservateur du patrimoine, Bruno Ythier, spécialiste du textile mais aussi des savoir-faire ; tous deux complémentaires et porteurs de projets. Leur association a été très créative, ensemble ils ont fait voler en éclat les barrières de fonctions qui auraient pu être, dans un autre cadre, plus formatées voire ankylosantes ou clivantes.

Les tapisseries historiques et patrimoniales d'Aubusson conservées au musée sont devenues des sujets d'études mais aussi des sources d'inspirations pour les artistes actuels, donnant lieu à un heureux et rare mariage entre un grand patrimoine de la France et la création la plus actuelle. De nombreux projets ont fleuri, nourris par leurs réflexions et par celles de compétences dont ils ont su s'entourer : les conseiller.e.s Arts plastiques et Musées de la DRAC ainsi que les chargé.e.s de mission Arts plastiques du Conseil régional ; Dominique Sallanon, chargée des expositions et de l'accompagnement d'artistes à destination de la tapisserie ; Delphine Mangeret, cartonnère et garante de l'interprétation et de la faisabilité technique des tissages ; plus récemment Mathieu Buard, critique d'art et enseignant au Lycée Duperré, responsable de la sélection des artistes pour la collection « Carré d'Aubusson ».

Les lissier ère.s sont quant à eux.elles souvent sorti.e.s de leur zone de confort pour innover, faire face à des défis et contraintes particulières ; leur collaboration étroite avec les artistes étant à la base de la réussite de chacun des projets. Les artistes ont dû aller vers un médium nouveau, les amenant à « penser tapisserie » et à faire évoluer leur projet initial, parfois même à le redéfinir pour partie, pour s'approprier le champ des possibles de la tapisserie d'Aubusson. Ils ont su être exigeants et faire confiance, être à l'écoute et apporter un sang neuf sans préjugés.

Les appels à projets sont thématiques, chaque année un jury renouvelé (outre les élus et techniciens) est composé de spécialistes de la création contemporaine, (critiques, enseignants, conservateurs,...). Ensemble ils sélectionnent des propositions d'artistes destinées à être tissées et à entrer dans les collections de la Cité internationale de la tapisserie. Des droits de retissages sont prévus à hauteur de trois à huit exemplaires et destinés au marché de l'art.

### Quels créateurs ?

En fonction des thèmes, des artistes contemporains mais aussi des designers, architectes, créateurs de mode (cf. appel à projet mode) postulent au concours. Cette diversité de participants répond au champ historique couvert par la tapisserie d'Aubusson : entre œuvre d'art, objet d'art décoratif, élément fonctionnel et architectural.

Il en ressort une variété d'approches et un élargissement des types de créations contemporaines dès lors inclassables en une seule catégorie.

La collection Carré d'Aubusson fait quant à elle appel à de jeunes plasticiens dans le cadre d'un partenariat fort avec leurs galeries, tandis que la collection produite avec le Studio Valérie Maltaverne concerne presque exclusivement des designers.